Revue Internationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (Revue-IRSI)
ISSN: 2960-2823
Vol. 4, No. 4, Juillet 2026

Conseiller d'orientation et ses difficultés dans l'exercice de sa profession à l'école de sous province éducationnelle de Ngaliema-Kinshasa

CHANTABA LEBUMA Robert, KOKOLOMAMI WALO Albertine[1], MAYALA BANGAKULA Marcel[2], IYELINSA YOTULI Jean-Simon[3], OMARI KAPINGA Cécile

Université Pédagogique Nationale

Résumé : Cet article explore les difficultés rencontrées par les conseillers d'orientation dans l'exercice de leur profession au sein des écoles secondaires de Ngaliema. À travers une étude basée sur des questionnaires, il révèle que les principaux obstacles sont liés à la mauvaise collaboration avec le corps administratif, au manque d'outils de travail et au non-respect des activités d'orientation. Les résultats confirment que ces difficultés sont principalement d'ordre matériel et organisationnel, et que les solutions envisagées par les conseillers privilégient une approche holistique, notamment une meilleure collaboration et des conditions de travail améliorées. L'étude met en lumière l'importance de renforcer la reconnaissance et le soutien institutionnel pour optimiser le rôle des conseillers d'orientation, tout en soulignant ses limites, notamment l'absence de perspectives auprès des élèves et des autorités. Elle invite à poursuivre la recherche pour améliorer la prise en charge de cette fonction essentielle dans le système éducatif.

Mots-clés : Conseiller d'orientation, difficultés professionnelles, école, Ngaliema

Digital Object Identifier (DOI): https://doi.org/10.5281/zenodo.**21759738**

1. INTRODUCTION

Le conseiller d'orientation joue un rôle clé dans l'accompagnement des élèves tout au long de leur parcours scolaire et professionnel. Sa mission principale consiste à aider les élèves à développer leurs compétences en matière d'orientation, en leur fournissant des informations pertinentes sur eux-mêmes, les métiers, et les différentes filières de formation. En collaboration avec les équipes éducatives, il veille à organiser et à coordonner cette information afin de favoriser une meilleure construction de leur projet de vie.

Aujourd'hui, il est reconnu que l'évolution scolaire d'un enfant ne peut être isolée de son contexte global, intégrant ses dimensions physique, affective et sociale. Selon Anne Devoque, citée par Kiedeba (2000-2001), une telle approche doit être holistique pour être réellement efficace. En contexte scolaire, plusieurs élèves font face à des difficultés variées, notamment dans le choix de leur filière d'études ou dans leurs performances académiques. La non-maîtrise de ces situations peut entraîner une augmentation de l'inadaptation et de l'abandon scolaire, comme le souligne Daniel Lukubama Mayungu (2001). En effet, certains enfants peinent à s'adapter aux méthodes d'enseignement ou à leur environnement scolaire, ce qui peut se traduire par une fréquentation irrégulière de l'école et des échecs successifs.

D'un point de vue théorique, Durkheim insistait sur le fait que l'éducation ne doit pas reposer uniquement sur un maître, mais sur un réseau de soutien comprenant des acteurs capables d'apporter une aide technique et

[1] Chercheuse en sciences Historiques à l'Université Pédagogique Nationale
[2] Assistant de l'enseignement et chercheur en Orientation Scolaire et Professionnelle à l'Université Pédagogique Nationale
[3] Chef de Travaux en Orientation Scolaire et Professionnelle à l'Université Pédagogique Nationale

Ceci est un article en accès libre sous la licence CC BY-NC-ND.

psychologique aux élèves. C'est dans cette optique que le conseiller d'orientation intervient, en apportant un soutien pédagogique et psychologique indispensable à l'épanouissement scolaire. Cependant, malgré l'importance de sa mission, il est souvent confronté à diverses difficultés dans l'exercice de ses fonctions.
Ce contexte soulève des questions essentielles : Quelles sont les difficultés rencontrées par les conseillers d'orientation dans les écoles secondaires de la sous-province de Ngaliema-Kinshasa ? De quelle nature sont ces difficultés ? Et comment ces professionnels envisagent-ils leur résolution ?
Pour répondre à ces interrogations, nous formulons des hypothèses : (H1) Les conseillers d'orientation rencontreraient plusieurs obstacles dans l'exercice de leur métier ; (H2) Ces difficultés seraient principalement liées aux ressources matérielles et à leur formation ; (H3) Ils attendraient des autorités scolaires une meilleure collaboration et un climat propice pour faciliter leur travail.
Ce travail vise ainsi à mieux comprendre les défis auxquels font face ces acteurs essentiels de l'éducation, afin de proposer des pistes d'amélioration pour un accompagnement plus efficace des élèves.

2. CADRE CONCEPTUEL

Ce cadre conceptuel vise à clarifier les notions fondamentales utilisées dans cette étude, en précisant leur sens dans le contexte spécifique de la recherche. Il porte principalement sur trois concepts : le conseiller d'orientation, les élèves, et l'école. Chacun de ces concepts sera défini à travers une revue de la littérature et leur implication dans le contexte éducatif.

1) Orientation

L'orientation, selon J. Guichard et M. Hutteau (2005), désigne à la fois les modalités de production et de reproduction de la division sociale et technique du travail, ainsi que l'action de donner une direction à sa vie, notamment dans le domaine scolaire ou professionnel. Elle consiste à guider, diriger ou indiquer une voie à un individu, en lui fournissant des moyens pour prendre des décisions éclairées concernant son avenir. En sciences de l'éducation, l'orientation se réfère à l'ensemble des dispositifs et stratégies mis en œuvre pour aider une personne à s'orienter dans le choix de sa filière ou de sa profession, en tenant compte de ses aptitudes, de ses goûts, et des possibilités offertes par la société.
L'évolution de cette notion montre qu'elle est devenue un processus éducatif, dans lequel la préparation au choix de carrière se fait dès le plus jeune âge, dans une optique de développement personnel et professionnel. Elle vise à accompagner l'individu dans la compréhension de ses capacités et de ses aspirations, pour favoriser une intégration harmonieuse dans le monde du travail.

2) Orientation scolaire

L'orientation scolaire, selon M. Leherpeux (1960), est une démarche visant à déterminer l'avenir d'un enfant en tenant compte des exigences sociales, économiques et culturelles. Elle remonte à l'Antiquité, où des penseurs comme Platon considéraient déjà la question de l'attribution des rôles selon les capacités et les talents. En contexte moderne, l'orientation scolaire consiste à guider l'élève dans le choix de sa filière d'études, en lien avec ses aptitudes, ses intérêts et les débouchés professionnels. Elle constitue une étape essentielle dans la construction du parcours éducatif, permettant à l'élève de faire des choix éclairés et adaptés à ses potentialités.

3) Conseiller d'orientation

Le conseiller d'orientation, selon Yawidi Mayinzambi (2010), est un professionnel dont la mission est d'aider, d'accompagner et d'éclairer l'élève dans ses démarches de choix scolaire et professionnel, sans pour autant lui imposer une voie. Il agit comme un guide, un facilitateur qui stimule la réflexion et la prise de décision autonome de l'élève, en lui fournissant un cadre d'échanges et d'informations. Son rôle est crucial pour réduire le taux d'échec et de déperdition scolaire liés à une mauvaise orientation. Il contribue à instaurer un climat favorable à la réussite, en soutenant l'épanouissement mental et le projet d'avenir des jeunes.
L'orientation scolaire vise donc à établir une harmonie entre l'élève et sa filière, en soutenant la concrétisation de ses projets, tout en préparant son avenir professionnel. La relation entre orientation scolaire et orientation professionnelle est indissociable, puisqu'un bon choix scolaire doit aboutir à une profession qui correspond aux aspirations et aux capacités de l'élève.

4) Histoire de l'orientation scolaire

L'histoire de l'orientation scolaire débute au début du 20e siècle avec Frank Parson, considéré comme le père de l'orientation professionnelle. Il a introduit le terme « orientation professionnelle » pour désigner un processus permettant d'aider les jeunes à choisir leur métier. En Amérique, cette pratique s'est progressivement développée, notamment avec l'établissement de services d'orientation dans les écoles, notamment lors de la Seconde Guerre mondiale, pour répondre aux besoins de recrutement et de développement des compétences.
Aux États-Unis, la première initiative en matière d'orientation remonte à 1889 avec Jesse B. Davis, puis s'est étendue dans plusieurs villes américaines durant la première moitié du 20e siècle. La profession a été renforcée par des politiques éducatives comme la « National Defense Education Act » de 1958, en réaction à la course spatiale soviétique, qui a permis d'accroître les financements pour les programmes d'orientation.
Depuis les années 1970, l'orientation a évolué vers une approche plus globale, intégrant l'autonomie, la créativité et la responsabilisation des élèves dans leurs choix, en insistant sur l'apprentissage à s'informer, à connaître ses propres capacités et à faire des choix en connaissance de cause. En RDC, l'orientation scolaire a été introduite en 1955, avec la création d'un département spécifique en 1974 à l'Institut Pédagogique National, visant à former des conseillers et à accompagner les élèves dans leur parcours éducatif.

3. REPERE METHODOLOGIQUE

Cette section décrit la population et l'échantillon de l'étude, les techniques de collecte des données, ainsi que les méthodes de traitement utilisées pour analyser ces données.

1. Participants

La population ciblée dans cette recherche est constituée des conseillers d'orientation exerçant dans les écoles publiques de la commune de Ngaliema. Afin de garantir une représentativité, un échantillon occasionnel de 30 conseillers a été sélectionné, en fonction de leur disponibilité, dans 30 écoles publiques de la même commune.

Tableau 1 : Répartition des sujets selon le genre

Sexe	Ni	%
Masculin	25	83
Féminin	5	17
Total	30	100

Il ressort de ce tableau que la majorité (83%) de l'échantillon est composée des sujets du genre masculin.

Tableau 2 : Répartition des sujets selon le niveau d'études

Niveau d'études	ni	%
Licencié	18	60
Gradué	12	40
Total	30	100

Il se dégage du tableau 2 qu'il y a 60% de licenciés parmi les répondants et 40% de gradués. Il s'agit d'un échantillon de personnes ayant tous faits des études supérieures ou universitaires.

Tableau 3 : liste des écoles d'affectation des Conseiller d'orientation cibles par l'étude

ECOLES	
C.S. MARCELIN MOBATELI	Inst. MPIUTU
Inst. 1 SANZA	Lycée Don BOSCO
C.S. CHANDELIER	C.S UMBALA
C.S BOZINDO	Collège St. NICOLAS
C.S MPUMU	C.S MIMPI
St. RTIA	C.S MBILA
C.S MBUDI	C.S NKUNGU
C.S MBONDO	C.S EXAUCE
Inst LUTONDO	C.S ELVA
Collège St RAPHAEL	C.S ST PAUL
C.S MADIATA	C.S St LAURANT
Inst KINDELE	C.S LABORNE
EDAP/UPN	
Inst SANGA-MAMBA	

Chacune de ces écoles compte un Conseiller d'orientation.

Tableau 4 : répartition des sujets selon l'ancienneté

Ancienneté	ni	%
1-4 ans	12	40
5-9 ans	15	50
10-14 ans	3	10
Total	30	100

Le tableau 4 nous montre que l'ancienneté des sujets varie entre 1 à 14 ans. La moitié des conseillers d'orientation interrogés a une ancienneté allant de 5 à 9 ans (50%), elle est suivie de deux catégories dont la première est constituée de ceux ayant une ancienneté de 1 à 4 ans (40%) et la deuxième de 10 à 14 ans (10%). L'ancienneté de chaque répondant pourra nous assurer de la fiabilité des observations.

2. Collecte des données

La collecte des données a été effectuée à l'aide d'une méthode d'enquête, complétée par un questionnaire. La démarche méthodologique repose sur une démarche ordonnée, raisonnée, et adaptée à la nature qualitative et quantitative de l'étude.

Le questionnaire, composé initialement de 13 questions, a été soumis à une pré-enquête auprès de cinq conseillers d'orientation issus d'une autre sous-division éducative. Cette étape a permis d'améliorer l'instrument en supprimant les questions redondantes, en reformulant certaines pour clarifier leur compréhension, et en ajoutant une nouvelle question, portant ainsi le total à 11 questions.

Les questions étaient à la fois fermées et ouvertes, afin de recueillir des données précises et détaillées. La sélection des participants s'est faite en fonction de leur disponibilité, après avoir obtenu une attestation de recherche de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation. Chaque conseiller a reçu un exemplaire du questionnaire, accompagné d'explications sur l'objectif de l'étude et les consignes de réponse.

3. Techniques de traitement des données

Les données recueillies ont été analysées à l'aide de méthodes descriptives, principalement par la présentation de tableaux permettant d'illustrer la répartition des réponses en pourcentages. Ce traitement a permis de dégager des tendances, de comparer les perceptions et d'identifier les principales difficultés rencontrées par les conseillers dans leur exercice professionnel.

4. RESULTATS

Dans ce chapitre, il est question de présenter et de discuter les réactions des sujets aux questions qui leur ont été soumis. Nous les présentons dans des tableaux différents en vue de faciliter leur lecture.

Question n°1. Qu'est-ce que vous entendez par « avoir de difficultés pour exercer un métier » ?

Tableau 5 : compréhension de la nature des difficultés

Réactions	ni	%
Absence d'une bonne collaboration	15	50
Mauvaises conditions de travail	11	37
Manque d'information sur le conseiller d'orientation	6	5
Non-respect des activités d'orientation scolaire	4	13
Non atteinte des objectifs fixés	3	10

La lecture de ce tableau indique que la moitié de sujets enquêtés (50%) évoquent l'absence d'une bonne collaboration comme une difficulté majeure dans l'exercice du métier de conseiller d'orientation. Ce groupe est suivi de celui (36,7%) qui trouve que ce sont les mauvaises conditions du travail qui gênent le bon exercice des activités d'orientation. De leur côté, il y a des conseillers qui incriminent respectivement le non-respect des activités d'accompagnement, la difficulté d'atteindre les objectifs assignés à leur service et la méconnaissance du type d'homme conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, soit 13%, 10% et 5%).

Question n°3 : Citez quelques difficultés que vous éprouvez au cours de l'exercice de votre profession à l'école.

Tableau6 : Difficultés rencontrées identifiées par les sujets

Difficultés	ni	%
Non collaboration avec les corps administratifs	12	43
Manque d'outils du travail	7	23
Pas de respect des activités d'orientation	6	20
Sous information autorités sur la fonction de conseiller d'orientation	4	13
Manque de moyen financier	3	10

Il se dégage de ce tableau que le plus grand nombre de conseillers d'orientation répondants (43%) ne bénéficie pas d'une bonne collaboration avec le corps administratif de l'école. A côté de cette difficulté, il y a des conseillers (23%) qui citent l'absence d'outils de travail, le non-respect des activités d'orientation (20%), la méconnaissance de la fonction d'orientation par les autorités de l'école (13,3%).

Question n°4 : Quelles sont précisément les tâches qui vous prennent plus de temps pour les terminer ?

Tableau 7 : Les tâches supposées difficiles ou complexe à exécuter par les sujets

Tâches	ni	%
Etude et suivi des cas	19	63
Visite familiale	4	13
observations	3	10
Entretiens	2	7
Etude des dossiers scolaires	1	3
Orientation des cas ciblés	1	3
Total	30	100

D'après ce tableau, la majorité des sujets enquêtés (63%) prend beaucoup de temps pour étudier et suivre les cas alors que 13% des conseillers d'orientation s'épuisent dans les visites familiales, les observations (7%), les entretiens (3%) pour l'orientation des cas ciblés (3%).

Question n°5 : Etes-vous au courant des résultats du travail que vous réalisez en faveur des élèves à problème ?

Tableau 8 : Feedback des résultats de leur travail

Feedback	ni	%
Souvent	15	50
Parfois	14	47
Non	1	3
Total	30	100

La lecture du tableau 8 nous indique que bon nombre de conseillers d'orientation (50%) sont souvent au courant des résultats du travail qu'ils réalisent pendant que près de la moitié (47%) d'entre eux n'ont que parfois accès aux résultats de leurs interventions et seulement (3%) ignorent totalement à quoi aboutissent les actions qu'ils mènent en faveurs des élèves.

Question n°5 : Par quelle voie êtes-vous informé de ces résultats ?

Tableau 9 : Voie d'information sur le feedback

Moyens	ni	%
Par des informations des parents	20	67
Témoignages des autorités de l'école	6	20
Suivi de cas	3	10
Au travers des élèves eux même	1	3
Total	30	100

Le tableau 9 indique que (67%) des conseillers d'orientation questionnés citent les parents comme source d'informations sur le feedback de leurs prestations, (20%) évoquent les témoignages des autorités de l'école, (10%) s'en convainquent par les suivis de cas et enfin (3,3%) se fient aux témoignages des élèves eux même.

Question n°6 : Quelles tâches vous mettent plus à la consultation d'une documentation ?

Tableau 10 : Tâches exigeant la consultation d'une documentation.

Tâches	ni	%
Etudes de cas	12	40
Identification dans chaque classe	6	20
Entretien psychologique	5	17
Evaluation du sujet	4	13
Observation et détection de cas à problème	3	10
Total	30	100

La lecture du présent tableau montre la place que le conseiller d'orientation en fonction dans une école accorde à la consultation de la documentation. Effet, il arrive à (40%) d'entre eux de se référer à la documentation disponible lorsqu'ils étudient des cas, (20%) de enquêtés s'en servent lors qu'il est question d'identifier les élèves dans chaque classe, (17%) pour préparer l'entretien psychologique, (13,3%) pour évaluer les élèves et (10%) des enquêtés pour préparer l'observation continue des cas d'orientation.

Question n°7 : Que faites-vous en cas de difficultés dans l'exécution d'une de vos tâches professionnelles ?

Tableau 11 : Initiative de résolution des difficultés professionnelles.

Solution envisagée	ni	%
Collaboration avec d'autres conseillers ayant régler ce genre de difficultés	23	76
Consultation d'une documentation	5	17
Elaboration d'un rapport écrit auprès du préfet des études	2	7
Total	30	100

Le tableau ci-haut indique que la majorité de reprondants (76%) essaye de résoudre les difficultés en sollicitant la collaboration d'autres conseillers d'orientation ayant déjà trouvé une voie de sortie dans des cas similaires alors que 17% s'appuient sur la documentation disponible dans le domaine et seulement 7% se réfèrent au préfet des études au travers d'un rapport écrit auprès du préfet des études.

Question n°8 : Que proposez-vous pour réduire les difficultés dans l'exercice de votre profession à l'école ?

Tableau 12 : Stratégies des C.O. pour minimiser les difficultés professionnelles à l'école.

Stratégies	ni	%
Etroite collaboration entre conseillers et autorités de l'école	14	47
Bonnes conditions de travail	6	20
Disponibilité des outils du travail	4	13
Enveloppe salariale de développement	3	10
Respect et reconnaissance du travail de conseiller d'orientation	2	7
Réduction de la charge horaire	1	3
Total	30	100

La lecture de ce tableau permet de se rendre compte des stratégies proposées par les Conseillers d'orientation participants à l'étude pour réduire les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leurs prestations d'orientation à l'école. En effet, presque la moitié des conseillers questionnés (47%) propose l'instauration d'une respectueuse collaboration entre les conseillers d'orientation et les autorités de l'école. A côté de cette majorité, (20%) des sujets ont évoqué l'amélioration des conditions de travail, (13,2%) pensent à l'équipement adéquat pour une évaluation psychologique rationnelle, (10%) proposent une enveloppe salariale de développement, (7%) souhaitent le respect et reconnaissance du travail de conseiller d'orientation et (3%) évoquent la réduction de leur charge horaire.

5. DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats de cette étude offrent un aperçu détaillé des perceptions, des difficultés rencontrées et des propositions des conseillers d'orientation dans leur pratique quotidienne au sein des écoles publiques de Ngaliema. Dans l'ensemble, ils mettent en évidence plusieurs enjeux majeurs liés à la collaboration, aux conditions de travail, à la gestion des tâches et à la reconnaissance professionnelle.

1. La perception des difficultés liées à l'exercice du métier

La question n°1 révèle que la majorité des conseillers (50%) considèrent que l'absence d'une bonne collaboration constitue la principal obstacle à leur efficacité. Ce résultat souligne l'importance de la synergie entre les acteurs éducatifs pour garantir un accompagnement de qualité. La mauvaise collaboration peut entraîner un déficit de communication, de coordination, et donc d'efficacité dans l'accompagnement des élèves.
Suivent ensuite les mauvaises conditions de travail (37%), qui impactent directement la capacité des conseillers à exercer dans des environnements propices. Ces conditions incluent probablement le manque d'outils, de locaux adéquats ou de soutien institutionnel. La faible proportion (5%) évoque le manque d'information sur leur rôle, ce qui indique une méconnaissance ou une faible sensibilisation des autres acteurs sur la fonction de conseiller d'orientation.

2. Les principales difficultés rencontrées sur le terrain

Les résultats confirment que la collaboration avec le corps administratif est un défi majeur (43%), ce qui corrobore la perception précédente. L'absence d'outils de travail (23%) et le non-respect des activités d'orientation (20%) accentuent la difficulté à réaliser efficacement leurs missions. La sous-information des autorités sur la fonction du conseiller (13%) et le manque de moyens financiers (10%) aggravent la situation, révélant un déficit de reconnaissance et de soutien institutionnel.

3. La gestion des tâches professionnelles

Les tâches qui mobilisent le plus de temps sont principalement l'étude et le suivi des cas (63%), ce qui indique que la charge administrative et l'accompagnement individuel sont très exigeants. La complexité de ces activités pourrait expliquer l'épuisement et la surcharge de travail, limitant la disponibilité pour d'autres actions essentielles comme la prévention ou la sensibilisation.

4. La conscience des résultats et leur suivi

Une majorité de conseillers (50%) déclarent souvent être informés des résultats de leurs interventions, mais une proportion importante (47%) n'a qu'un accès occasionnel. La faiblesse des mécanismes de feedback, notamment la dépendance aux parents comme principale source d'information (67%), soulève des questions sur la traçabilité et l'évaluation de l'impact des actions d'orientation. La faible participation des élèves eux-mêmes comme source d'informations (3%) indique un besoin d'impliquer davantage ces derniers dans le processus d'évaluation.

5. La consultation de la documentation et la résolution des difficultés

Les conseillers se réfèrent majoritairement à la collaboration avec leurs pairs (76%) pour résoudre leurs difficultés professionnelles, ce qui témoigne d'une culture de partage et d'entraide. La consultation de la documentation est également une pratique courante (17%), mais reste secondaire. Cela suggère que la résolution des problèmes repose surtout sur l'expérience collective plutôt que sur des ressources formelles ou institutionnelles.

6. Les propositions pour améliorer la pratique

Les stratégies proposées par les conseillers pour réduire leurs difficultés mettent en avant la nécessité d'une meilleure collaboration avec les autorités scolaires (47%), qui pourrait favoriser un environnement de travail plus favorable. L'amélioration des conditions de travail (20%) et la disponibilité d'outils professionnels (13%) sont également jugées essentielles.
La reconnaissance du travail (7%) et la réduction de la charge horaire (3%) figurent parmi les autres pistes, soulignant la nécessité d'une valorisation professionnelle et d'un meilleur équilibre entre charge de travail et ressources.

7. Enjeux et implications

Ces résultats révèlent que la profession de conseiller d'orientation dans ce contexte est encore confrontée à plusieurs défis structurels et opérationnels. La faible collaboration, le manque d'outils et la faible reconnaissance institutionnelle freinent l'efficacité des interventions. Pour améliorer la qualité de l'orientation scolaire, il serait nécessaire de renforcer la formation, d'établir des mécanismes de suivi et d'évaluation, et d'instaurer une véritable synergie entre tous les acteurs éducatifs. cette étude met en évidence la nécessité d'une réforme institutionnelle et organisationnelle pour valoriser la fonction de conseiller d'orientation, améliorer ses conditions de travail, et assurer un accompagnement plus efficace et équitable des élèves. La mise en œuvre de ces recommandations pourrait contribuer à une meilleure gestion du processus d'orientation et à la réussite scolaire des élèves.

6. CONCLUSION

Nous voici arrivés au terme de notre travail de fin de cycle intitulé : « Le conseiller d'orientation et ses difficultés dans l'exercice de sa profession à l'école ». En abordant ce sujet, notre objectif principal était de répondre à plusieurs questions : quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les conseillers d'orientation dans les écoles secondaires, de quelle nature sont ces difficultés, et quelles solutions envisagent-ils pour y faire face ?

Pour cela, nous avons formulé des hypothèses selon lesquelles ces professionnels seraient confrontés à diverses difficultés, principalement d'ordre matériel et organisationnel, et qu'ils attendraient des actions concrètes, notamment une politique de financement adaptée, pour améliorer leur situation.

L'analyse des résultats a permis de confirmer ces hypothèses. En effet, les conseillers interrogés évoquent principalement la mauvaise collaboration avec le corps administratif (43%), le manque d'outils de travail (23%) et le non-respect des activités d'orientation (20%). Ces difficultés soulignent la dimension organisationnelle et matérielle du problème, ce qui corrobore la première hypothèse. Par ailleurs, il apparaît que ces obstacles ne sont pas uniquement liés à des insuffisances financières, mais surtout à des enjeux organisationnels et relationnels.

Concernant la recherche de solutions, les répondants semblent privilégier une approche holistique, en insistant sur l'importance d'une meilleure collaboration entre les acteurs éducatifs, le renforcement des conditions de travail et la mise à disposition d'outils appropriés. Cela indique qu'une réponse efficace ne peut se limiter à une dimension financière, mais doit intégrer une réforme globale du fonctionnement institutionnel.

L'apport de cette étude réside dans le fait qu'elle contribue à mieux faire connaître la fonction de conseiller d'orientation et sa place au sein de l'établissement scolaire. Elle met en évidence que la reconnaissance et le soutien organisationnel sont essentiels pour améliorer l'efficacité des interventions de ces professionnels, et par conséquent, pour favoriser le succès des activités d'orientation.

Cependant, cette recherche présente certaines limites, notamment l'absence d'une perspective qualitative auprès des élèves et des autres acteurs administratifs, qui pourraient apporter un éclairage complémentaire sur la perception et la connaissance de la fonction d'orientation.

En dépit de ces limites, les résultats obtenus apportent une contribution précieuse à la compréhension des défis professionnels des conseillers d'orientation. Ils invitent à poursuivre les recherches dans cette voie afin d'élaborer des stratégies adaptées pour renforcer leur rôle et améliorer la qualité de l'orientation scolaire. Nous espérons que cette étude pourra servir de point de départ pour encourager d'autres travaux approfondis, à même de contribuer à l'amélioration continue du système éducatif dans ce domaine.

7. REFERENCES

[1] Audin J. (1994). « Que feront vos enfants ? », Centre d'études pédagogique, Paris, Spes.

[2] Baudouin M. (2017). Le sens de l'orientation : une à proche clinique l'orientation scolaire et professionnelle, Paris, l'Harmattan.

[3] DEWIT A. & GABRIL (1921). Fétichisme : « essai d'orientation et de l'éducation au Congo programme général », Paris, religieuse.

[4] Guichard J. et M. Huteau(2001). Psychologie de l'orientation, Paris Dunod.

[5] Huteau M., « les méthodes d'éducation à l'orientation et leur évaluation, OSP, 1999, 28, n°2, 225-251.

[6] KAKESE Niclette (2014-2015). Les réalités vécues par les conseilleurs d'orientation dans l'exercice de leurs métiers à l'école, TFC, OSP, FPSE, UPN, Kinshasa.

[7] MAKITA SANTA, (2011-2012). Les problèmes rencontrés par les conseillers d'orientation lors de la consultation psychologique dans des écoles secondaires de la commune de Ngaliema, TFC, OSP, FPSE, UPN, Kinshasa.

[8] Rogers C. (1970). La relation d'aide et la psychothérapie, 2t, Paris, ESF.

[9] YAWIDI M. (2013), Accompagnons l'enfant à réaliser un bon parcours scolaire, Bruxelles, Mabiki.

[10] YAWIDI M., (2013), Le C.O est l'art d'aider par la parole, Bruxelles, MABIKI.